



Le 5 mars, grèves, arrêts de travail et manifestations NON à l'accord de régression sociale du 11 janvier ! NON à sa transposition dans la loi !

L'intersyndicale de la Manche (CGT, FO, SUD et FSU) affirme son opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

Cet accord refusé par deux des 3 grandes confédérations syndicales, organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

La lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité.

Le gouvernement annonçant son intention de retranscrire dans la loi un mauvais accord pour les droits sociaux, l'intersyndicale décide d'appeler les salariés à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs.

Déjà, une organisation syndicale signataire appelle à traduire cette loi pour l'ensemble de la fonction publique, réclame donc la mort des statuts et prône l'alignement des salariés par le bas.

Cette journée, au contraire, doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité, l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

Nous exigeons notamment :

- Un droit de veto sur les licenciements,
- Une loi contre les licenciements boursiers,
- Le maintien et l'amélioration des droits acquis dans les conventions collectives et statuts,
- Un code du travail protecteur des salariés et les moyens humains et matériels de le faire appliquer,
- Une vraie politique de lutte contre le chômage.

C'est la déréglementation sociale voulue par le patronat qui nous plonge dans l'austérité partout en Europe. Aujourd'hui, c'est aux salariés, par leur mobilisation massive, qu'il appartient de renverser la donne !

Manifestations le 5 mars

à Cherbourg à 10h30 place de la mairie

à Saint-Lô à 10h30 place de la mairie

à Granville à 10h30 devant la nouvelle CCI